

23 septembre 2021

Soumis par voie électronique

Groupe de travail sur la Grille de compétences des CPA

Aux membres du Groupe de travail :

Commentaires relatifs à la consultation sur la Grille de compétences des CPA – Transformer la profession pour répondre aux besoins de demain :

Grille de compétences des CPA montrant « la voie à suivre » (la Grille 2.0)

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est heureux de soumettre cette réponse à votre consultation sur la Grille de compétences des CPA montrant « la voie à suivre » liée à vos délibérations sur les compétences et les aptitudes dont les CPA doivent faire preuve avant d'obtenir leur certification et sur l'objectif de créer des CPA prêts pour l'avenir.

Le CCRC est l'organisme canadien indépendant de réglementation de l'audit responsable de la surveillance des cabinets qui auditent les émetteurs assujettis canadiens. Notre mandat consiste à promouvoir un audit indépendant de grande qualité qui contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière.

Commentaires généraux

Le CCRC appuie l'accent que la Grille des compétences met sur l'éthique, la technologie et le scepticisme professionnel.

L'acquisition d'aptitudes et de compétences solides et diversifiées chez les CPA est essentielle à l'exécution d'audits de grande qualité. Le CCRC a l'occasion, dans l'exercice de son mandat, d'examiner le travail de centaines de CPA chaque année. Nous voyons des audits bien réalisés et d'autres qui ne respectent pas les normes professionnelles. Bien que les causes profondes des lacunes importantes dans les dossiers d'audit varient selon les circonstances, nous avons cerné plusieurs thèmes communs que nous publions dans nos rapports publics. Ces thèmes comprennent l'importance d'accroître le scepticisme professionnel, l'évaluation critique de contrats ou d'ententes complexes, la compréhension approfondie de l'entreprise faisant l'objet de l'audit, la nécessité d'appliquer une pensée critique à l'évolution des modèles d'affaires, l'augmentation importante de l'utilisation de la technologie et l'importance primordiale de l'indépendance et du comportement éthique.

La production de rapports financiers solides dépend fortement des compétences et de la rigueur que les équipes des finances appliquent, et nous en avons tenu compte dans notre évaluation du projet de Grille de compétences.

En examinant la Grille de compétences, nous avons cerné plusieurs domaines sur lesquels nous aimerions attirer votre attention.

Évaluation de l'ensemble du processus de qualification des CPA

Cette consultation porte sur les compétences requises avant d'obtenir le titre de CPA. L'évaluation approfondie de l'efficacité du processus de qualification ne peut se réaliser en vase clos; il sera également important d'évaluer les modifications à apporter au cadre du processus de perfectionnement et de formation requis pour obtenir le titre de CPA. Tout commentaire formulé dans la présente lettre doit être considéré comme provisoire en attendant que l'examen des documents de certification de la Grille 2.0 soit réalisé.

Compétences

Nous saluons l'accent que le document met sur une approche éthique et le scepticisme professionnel et nous comprenons le désir de simplifier la Grille des compétences. Toutefois, nous craignons que l'acquisition d'une compréhension approfondie de la finance, des marchés financiers et du fonctionnement des entreprises ne soit pas suffisamment soulignée. De plus, nous aurions souhaité voir un renvoi précis à la prévention et à la détection de la fraude, car il s'agit de compétences essentielles d'intérêt public important que tout CPA devrait maîtriser.

Niveaux de maîtrise

Nous sommes préoccupés par les niveaux de maîtrise décrits dans le document, et en particulier par le fait que les compétences « concevoir » et « collaborer » doivent être mieux maîtrisées que les compétences « interpréter » et « évaluer d'une manière critique ». À notre avis, le niveau relatif ou l'importance de la maîtrise dépend des rôles. Par conséquent, nous nous demandons s'il est nécessaire d'établir un classement des niveaux de maîtrise.

Si vous avez des questions au sujet de notre réponse ou si vous souhaitez discuter plus en détail de nos observations, veuillez communiquer avec moi (carol.paradine@cpab-ccrc.ca).

Cordialement,



Carol A. Paradine, FCPA, FCA
Chef de la direction